

# Lekha Dodi n° 677

## Parachat Ki Tétsé

### « Combattre les Concessions » - par Rav Moché Mergui - Roch Hayéchiva

La Torah dit (Dévarim 21/10 et 11) : « Lorsque tu sortiras en guerre contre tes ennemis et que Hachem ton D...te les livreras et que tu en feras des prisonniers, tu verras parmi les prisonniers une femme de belle apparence et que tu t'en éprennes, et que tu veuilles la prendre pour toi comme épouse après l'avoir convertie (...) »

La Torah nous présente ici un homme remarquable, sélectionné pour ses qualités de fidélité à Hachem afin de participer à la guerre contre Ses ennemis. Cet homme est confronté successivement à trois défis le mettant à rude épreuve : la prisonnière belle d'apparence, l'épouse dédaignée et le fils rebelle. Rappelons ici que nul n'est à l'abri d'une situation provocatrice. En effet, Rachi explique : la Torah accorde une concession, c'est-à-dire une permission exceptionnelle au guerrier qui, se trouvant déstabilisé par la violence de la guerre, est séduit par la prisonnière belle d'apparence **dont il devient lui-même le prisonnier.**

La Torah présente cette prisonnière de belle d'apparence comme une femme provocante qui cherche à séduire le grand vainqueur. Il s'agit aussi d'un leurre provocateur destiné à détourner l'homme de sa fidélité à Hachem. Dès la création d'Adam, l'homme est confronté à la terrible épreuve de la tentation de manger le fruit interdit. L'homme « tenté » se pose la question fondamentale : « Existe-t-il des autorisations visant à satisfaire mes appétits ? »

La Paracha Ki Tétsé nous exhorte à partir en guerre contre le Yétser Hara (les « soi-disant permissions »)

et à combattre courageusement les concessions, ces autorisations très dangereuses.

Au cours de son existence, l'homme doit apprendre à distinguer entre deux catégories d'autorisations : d'une part, **celles permettant à la personne qui pose la question dans le but d'apprendre et de se soumettre totalement à la volonté divine** ; d'autre part, **celles accordées à une personne qui cherche une permission pour justifier son comportement.** Ce guerrier est déjà pris par le Yétser Hara, c'est la belle prisonnière qui l'a capturé, et lui, le désormais prisonnier, devient le véritable captif de la prisonnière.

La Torah nous met donc, fort logiquement, en garde contre ce deuxième type de permission. Malheureusement tardivement, et toujours trop tard, que le conquérant réalise qu'il est lui-même le prisonnier.

Ne nous laissons pas séduire par une belle apparence, et soyons, au contraire, de véritables combattants pour dominer et conquérir le Yétser Hara. « Mensonge que la grâce et la beauté », récitons-nous chaque Chabbat soir avant le Kiddouch, dans le cadre de la prière de Echet Hayil.

**Horaires Chabat Kodech Nice 5777/2017**

**vendredi 1<sup>er</sup> septembre /10 eloul**

**allumage et entrée de chabat 19h30,  
chékia 20h06**

***\*pour les Séfaradim, il est impératif de réciter la  
bénédictio AVANT l'allumage des nérotés\****

**samedi 2 septembre/11 eloul fin du chéma 9h33  
fin de chabat 20h48 - Rabénou Tam 21h23**

## **”de l’amour et de la haine (3)” – par Rav Imanouël Mergui**

A l’approche de la nouvelle année qui approche, il peut paraître surprenant de traiter des notions d’amour et de haine. Effectivement on a plutôt l’habitude de traiter des grandes notions de Roch Hachana tel le Chofar, les prières de ces jours, la téchouva, le jeûne etc. Certes ces sujets sont d’une immense importance. Toutefois on a tendance à négliger celui de l’amour et de la haine, or nous savons que tout ce qu’on fait durant Roch Hachana et Kipour n’a de valeur sans l’amour du prochain. Si en ce jour on éprouve de la haine envers autrui, quel qu’il soit, alors notre Kipour et notre Roch Hachana auront peu d’effet. Nos Sages sont très clairs sur ce sujet et sans équivoque. La place de l’autre occupe un intérêt particulier en ces jours. Cela peut paraître également paradoxal, on a tendance à se “replier” sur soi en ces jours, je veux dire qu’on a tendance à faire un travail de soi envers soi-même et par rapport à D’IEU (bien évidemment), l’autre est négligé et nous lui portons peu d’intérêt. Le repentir est un exercice de l’homme vis-à-vis de D’IEU !, n’est-ce pas ? Quelle place offrir à l’autre dans ce schéma ?

Tout d’abord rappelons la Michna enseignée fin du traité Yoma « le jour de Kipour n’expié seulement les fautes que l’homme commet envers D’IEU, par contre Kipour n’expié pas les fautes que l’homme commet envers autrui !!! ». Incroyable ! Kipour dans toute sa puissance ne peut agir sur les fautes commises envers son prochain !!! Les fautes produites envers autrui ont une dimension telle que même Kipour ne peut avoir d’effet. Je m’interroge donc : quel est le jour de l’année qui nous permet à effectuer un travail expiateur sur nos erreurs réalisées à l’égard d’autrui ? Dans l’absolu, dans le calendrier des fêtes de la Tora nous n’avons pas, à ma connaissance, de jour particulier pour se repentir sur cette catégorie de fautes – c’est donc chaque jour de l’année qu’il faut faire un travail sur ces fautes... Par la suite, dans l’histoire, nous avons le jour du neuf Av qui nous a valu la destruction du second Temple causée par la faute de la haine ! Mais attention ce jour n’a pas remplacé le travail de toute l’année, je veux dire selon la Tora c’est chaque jour qu’il faut se repentir sur nos erreurs envers les autres, la particularité du jour du neuf Av n’est pas de se substituer aux autres jours de l’année...

Nous cherchons, à juste titre des moyens de passer un bon Roch Hachana afin d’être inscrit dans le Livre de la Vie et de tous les bonheurs. Il existe bon nombre de conseils, l’un d’eux s’inscrit particulièrement dans notre discours « kol amavir al midotav maavirim lo al kol péchaav » (traité Roch Hachana 17A et Rachi), littéralement « tout celui qui ne tient pas rigueur à ceux qui lui font de la peine, la qualité de justice divine ne lui tiendra également pas rigueur sur ses fautes ! ». De toute évidence il y a là un rapport de valeur, D’IEU se comporte avec l’homme de la même façon que l’homme se comporte avec les autres hommes. On peut voir également l’idée d’effort incommensurable à fournir pour ne pas avoir de rancune envers ceux qui nous font mal. C’est peut-être même surhumain, il y a une dimension divine à se comporter de la sorte. Or si nous attendons de la part de D’IEU qu’IL fasse preuve d’indulgence envers nous la chose est plausible uniquement si nous ouvrons la marche pour être indulgent envers ceux qui nous peinent !

Le sujet immense de l’amour et de la haine, est le sujet de la vie, notre vie ne tourne qu’à travers cela. Mais, rappelons-le, il aura toute sa splendeur et son efficacité seulement si on offre l’amour aux autres. Par contre si on attend que l’autre nous offre son amour, alors on a détruit deux personnes : soi-même et l’autre ! L’amour n’est pas quelque chose qu’on revendique mais quelque chose qu’on expose. Je voulais ici rappeler que les moments forts de l’année tel Roch Hachana et Kipour ne sont pas exempts de cet exercice d’apprendre à aimer et d’aimer concrètement ceux qui nous entourent. C’est à travers cet amour qu’on peut tout gagner et donner un sens différent à ces Grands jours. Roch Hachana pour la naissance de l’homme qui ne peut exister qu’à travers l’amour de son épouse tel Adam Harichon qui a offert une part de son être pour laisser la place à H’ava, et qui d’ailleurs ne lui a pas tenu rigueur lorsque celle-ci lui a fait consommer le fruit interdit... ! Kipour le jour de l’expiation de nos fautes, ce jour où D’IEU par son amour à notre égard nous offre la possibilité de tout reconstruire et surtout de relier avec D’IEU le rapport que nous avons abîmé par nos fautes – à son instar : **aimons !**

si vous voulez publié une dédicace  
de Mazal Tov ou rappeler la  
mémoire d’un proche écrivez-nous  
sur [lekhadodinice@yahoo.com](mailto:lekhadodinice@yahoo.com)

**Lekha Dodi dédié à la mémoire de  
Madame Baya bat Oraïda véYitro Lellouche zal,  
de Madame Rosa bat Léa véMordéh’aï Zaffran zal,  
de Madame Reine bat Louisa Lellouche zal**